



# Bulletin Municipal

LORQUIN



Notre patrimoine



## SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Comptes rendus du Conseil Municipal
- Annonces
- Carnet Familial
- Vie scolaire et périscolaire
- Vie associative
- Vie du village
- Calendrier des fêtes et des manifestations

# Le mot du Maire

Chère Lorquinoise, cher Lorquinois,

C'est toujours avec grand plaisir que je m'adresse à vous par l'intermédiaire de notre bulletin pour vous informer de la vie de notre village et aussi vous faire part, parfois, de mes satisfactions ou de mes inquiétudes. C'est la période des vacances, période propice aux travaux d'entretien, à la réflexion et à la détente. Au final, pour les uns comme pour les autres, elles passeront trop vite...

Le premier semestre 2015 a été bien chargé, des dossiers complexes et importants ont été réalisés ou lancés :

- Le renouvellement des baux de chasse en février;
- L'élaboration du budget 2015 en mars ;
- Le dossier de lancement du Plan local d'Urbanisme (PLU) en juin;
- Le Projet Educatif Territorial (PEDT) en juillet;
- Des études estimatives pour la réalisation d'une micro-crèche et la réhabilitation des logements communaux ;
- Des réflexions et des études relatives à la fusion des communautés de communes (conséquences de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe)).

Mais, c'est sans compter les « affaires ponctuelles » auxquelles les adjoints et moi-même consacrons énormément de temps. Le quotidien est sans cesse « chamboulé » par des problèmes imprévus (importants parfois) qui pour certains pourraient être évités ou du moins minimisés. En effet, des incivilités et des litiges de voisinage (chiens divagants, aboiements et bruits nocturnes, brûlis inconsidérés, différends de mitoyenneté, stationnements abusifs...) considérés, à juste titre généralement, comme essentiels par certains d'entre nous, pourraient, dans la plupart des cas, être évités ou du moins être réglés facilement et à l'avantage de tous avec un peu de bonne volonté et de compréhension. En effet, comme je l'ai déjà souligné dans le précédent bulletin, il faut aller à l'essentiel, ne pas gaspiller notre énergie en de stériles conflits et maintenir notre cohésion. Quoiqu'il en soit, je continue à croire qu'il faut juste un peu de solidarité et de bon sens pour avancer tous ensemble dans le même sens. Chacun doit être respecté. Ce sera ma ligne directrice jusqu'à la fin du mandat.

La restructuration du Centre Hospitalier de Lorquin, inévitable selon l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Lorraine et annoncée juste avant l'été contribue à créer l'inquiétude, pas seulement auprès des employés de l'hôpital et de leurs familles, directement concernés et menacés, mais aussi auprès de la population tout entière. En effet, cette restructuration comme toutes les autres (Armées, Justice, Education Nationale,...) s'inscrit dans « La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) » qui consiste en une analyse des missions et actions de l'État et des collectivités, suivie de la mise en œuvre de réformes structurelles, avec comme buts la réforme de l'État, la baisse des dépenses publiques et l'amélioration des politiques publiques. Voilà la théorie. La réalité, pour notre hôpital, est une diminution significative du nombre de lits, une vingtaine selon les premières estimations ; c'est important. Mais que faire ? Sinon apporter notre soutien aux employés du CH et aux syndicats.

De nombreux élus (25 à 30) des environs se sont joints à nous le jeudi 7 mai 2015 à l'occasion de la manifestation de soutien du CH de Lorquin. Nous les remercions chaleureusement. Comme toujours, et c'est ainsi que raisonnent les citoyens « ordinaires » que nous sommes, il s'agit de « sauver » l'essentiel.

Cependant, même si l'hôpital continuera à exister, notre village et ceux des environs s'en trouveront affectés de manière durable sur le plan socio-économique.

Pour autant, malgré ces perspectives peu réjouissantes qui s'ajoutent à l'exaspération générale de nos concitoyens et du pays tout entier face à cette crise qui n'en finit pas, il ne faut pas céder au découragement et en définitive s'appuyer sur ce qui nous unit et notamment la vingtaine d'associations lorquinoises qui œuvrent tout au long de l'année de manière désintéressée au service de la population, des plus âgés aux plus jeunes. Je vous souhaite un été enrichissant, profitable et reposant ainsi qu'une bonne lecture de ce bulletin dont la parution en 3 exemplaires annuels, au lieu de quatre, semble être plus réaliste.

Jean Pierre JULLY

## Comptes rendus du Conseil Municipal

### Conseil municipal du 26 avril 2015

Les points importants abordés sont les suivants :

- **Recrutement emplois saisonniers**

Le conseil municipal autorise le maire à procéder, comme chaque année, au recrutement direct de 3 agents contractuels pour faire face au remplacement des agents titulaires pendant leurs congés annuels pour une période de 3 semaines selon la disponibilité de ceux-ci.

- **Information du Conseil sur la motion des maires ruraux de Moselle: projet de loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)**

Le maire a informé le conseil sur l'objet et le contenu de cette motion

Les maires ruraux de Moselle ont adopté une motion visant à attirer l'attention des élus et de la population sur leurs inquiétudes relatives à la future réorganisation territoriale et sur la disparition probable de nombreuses communes. En effet, le projet de loi NOTRe prévoit le principe de l'élection généralisée au suffrage universel direct des élus intercommunaux, sans fléchage, à compter de 2020. De fait, les petites communes et en particulier les communes rurales seront marginalisées.

Le maire informe, de plus, les élus sur les différentes possibilités de regroupement des intercommunalités qui devraient « grossir » à 20 000 administrés au minimum<sup>1</sup>, sauf en zone de montagne ou à faible densité démographique.

Le projet initial de regroupement, à compter de 2017, de la communauté de communes des 2 Sarres avec la communauté de communes du Pays des Etangs (Réchicourt) ne concernerait que 11 500 habitants et semble être abandonné.

M. HOPFNER Hyacinthe propose de mener une réflexion sur la possibilité de regroupement de communes dans le cadre de commune Nouvelle. Le conseil municipal donne son accord pour ce projet.

<sup>1</sup> Ces données ont changé : 15 000 habitants depuis le 16 juillet 2015

### - **Restructuration du Centre Hospitalier de Lorquin**

Le Conseil Municipal a été informé par voie de tract de l'intersyndicale du CH-Lorquin et de l'association de défense du CH-Lorquin de la restructuration profonde de notre hôpital. Celle-ci étant initiée par l'ARS de Lorraine.

Les élus, mis devant le fait accompli, s'inquiètent fortement sur le devenir de l'établissement et des conséquences humaines et économiques pour la commune et pour l'ensemble du canton.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à rencontrer la Direction de l'ARS et du Centre Hospitalier afin que des réponses soient apportées à ses interrogations et que les perspectives d'avenir de l'établissement soient présentées.

Une manifestation est prévue par l'intersyndicale du CH-Lorquin et l'association de défense du CH-Lorquin, le 7 mai 2015 de 9 heures à 13 heures devant le bâtiment de l'administration du Centre Hospitalier.

Le Conseil Municipal invite tous les élus du canton à se joindre à eux, à cette occasion, pour défendre l'hôpital et ses emplois.

Le Conseil Municipal charge le maire d'en informer les élus du canton et de l'arrondissement.

### - **Projet Micro-crèche**

M. KURTZ Francis, Adjoint et Responsable des services techniques informe le conseil municipal sur le montant des travaux de restructuration du bâtiment médico-social en mini crèche, le Bureau d'Etudes ATFE a fait une première estimation des travaux pour un montant de 125 000 € HT. Ce montant ne tient pas compte des aménagements proposés lors de la réunion du 2 avril avec Mme MARCHAL, représentante de la PMI. Il devra être reconsidéré ultérieurement.



## Annonces

### **Le Projet Educatif Territorial (PEDT)**

Les communes dotées d'un accueil périscolaire doivent selon une directive récente du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports du 2 janvier 2015, établir un projet éducatif territorial (PEDT) relatif aux activités périscolaires pour la rentrée 2015. Elle pourra ainsi continuer à bénéficier des fonds mis en place par l'Etat pour le soutien de ces activités suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Les objectifs sont les suivants : organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complément avec lui, en mobilisant toutes les ressources de la commune.

C'est un engagement contractuel entre la commune, les services de l'Etat (CAF, DDCS, Education Nationale) et les autres associations.

Le PEDT est à établir avec l'ensemble des partenaires professionnels de l'Education Nationale, de l'Association périscolaire, des élus, des représentants de l'Etat et de la société civile (parents, enfants, associations...). **Le document a été finalisé par la municipalité en liaison avec les différents acteurs en juin et a été approuvé le 28 juillet 2015 par les instances départementales.**

**Les plans de protection et de sauvegarde (réalisation au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2015)**

Notre commune peut être exposée à différents types de risques qui sont définis pour chaque département dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM). Pour la Moselle, ce document a été élaboré en 1996 et mis à jour en 2004. Cette nouvelle version du DDRM a pour objet de permettre aux maires et au représentant de l'Etat d'informer la population des risques qui existent sur leur territoire (loi du 22 juillet 1987) afin d'être en mesure, tous ensemble, de mieux se préparer à lutter contre des risques mieux connus. Pour Lorquin, les risques majeurs identifiés par les pouvoirs publics sont le risque inondation, le risque sismique et le risque lié aux transports de matières dangereuses. **Le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dont l'objectif est d'optimiser l'organisation des secours en cas d'évènement grave seront réalisés par la municipalité au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2015.**

**L'Agence Régionale de Santé (ARS) Lorraine**

Une agence régionale de santé (ARS) est un établissement public administratif de l'État français chargé de la mise en œuvre de la politique de santé dans sa région.

Ces établissements, créés en vertu de la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 dite « Hôpital, patients, santé et territoire » (HPST), ont pour but « d'assurer un pilotage unifié de la santé en région, de mieux répondre aux besoins de la population et d'accroître l'efficacité du système ».

Concrètement, un des rôles des ARS est de moderniser et rationaliser l'offre de soins, et de veiller à la bonne gestion des dépenses hospitalières et médicales.

Plus largement, les agences sont chargées au-delà des aspects régaliens (tutelle financière, droit des autorisations) de transformer le système de santé en développant la coopération, la transversalité et les parcours de santé. Les agences agissent dans le cadre d'un Projet régional de santé (PRS) qui peut « faire l'objet de contrats locaux de santé » conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social ». **C'est l'ARS Lorraine qui a entre ses mains l'avenir du CH Lorquin.**

**La loi sur Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe)**

-Référence : Maire info du 17 juillet 2015, extrait-

*« Le Parlement a définitivement adopté le 16 juillet le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République. Les députés ont voté le texte le matin et les sénateurs ont fait de même l'après-midi. Au Sénat, qui a fait valoir son opposition tout au long des débats à plusieurs dispositifs voulus par le Gouvernement ou défendus par les députés, le projet a été très largement adopté. Les sénateurs l'ont voté par 259 voix contre 49.*

*Après plus de sept mois de débats, le texte adopté définitivement hier par le Parlement retire la clause de compétence générale aux régions et aux départements, renforce les compétences dans plusieurs domaines (développement économique, aménagement du territoire, formation professionnelle...) des treize futures grandes régions et **maintient, contrairement à ce que prévoyait le texte initial, la plupart de leurs compétences aux départements.***

*Le texte modifie aussi considérablement la donne pour les communes et intercommunalités, dont plusieurs dispositions les concernant faisaient l'objet d'un désaccord total entre députés et sénateurs. C'était le cas notamment de l'élection au suffrage universel direct de l'ensemble des conseillers intercommunaux à laquelle les députés ont renoncé afin de parvenir à un accord en Commission Mixte Paritaire (CMP). **A l'inverse, les sénateurs ont accepté qu'un nouveau seuil démographique soit fixé pour les intercommunalités. Voulé à 20 000 habitants par le gouvernement et les députés, ce seuil a été abaissé à 15 000 habitants en CMP.***

Ceci veut dire en clair que « droite et gauche confondues » ont finalement trouvé un terrain d'entente après 7 mois de débats en CMP ; en conclusion :

- Les départements conservent leurs compétences pour le moment ;
- Les communes semblent préservées comme collectivités locales de proximité, mais pour combien de temps encore ;
- Les intercommunalités montent en puissance pour atteindre un seuil minimal de 15 000 habitants (au lieu de 20 000 comme initialement prévu) ; c'est le prochain « chantier » des communautés de communes encore appelées « métropoles<sup>2</sup> » dans certains documents ;

Le calendrier retenu pour les prochaines élections sera vraisemblablement déterminant pour la pérennisation (ou non) de ces dispositions. Les dates sont, en principe, les suivantes :

- **6 et 13 décembre 2015** : élection des conseillers régionaux pour chacune des 13 grandes régions ;
- **Mai 2017** : élections présidentielles ;
- **2017 à 2020** : période sans élection qui devrait être cruciale pour cette réorganisation qui pourrait être lourde de conséquences pour nos communes rurales si de nouvelles dispositions étaient adoptées ;
- **Début 2020** : élections municipales et communautaires.

## Carnet familial

### JUBILAIRES (avril à août 2015)

- Mr RIETHMULLER Georges, 89 ans, le 6 mai
- Mme ORGEL née CAZENAVE Gabrielle, 96 ans, le 18 mai
- M. DILAURO Cosima, 85 ans, le 28 mai
- Mr ROMAC Henri, 86 ans, le 6 juin
- Mme DEGRELLE née KLEIN Marie-Thérèse, 86 ans, le 9 juin
- Mme KNIEDDEL née GUYON Ursule, 88 ans, le 13 juin
- Mr FISCHER Paul, 94 ans, le 29 juin
- Mme WEBER née MAIRE Anne Marie, 85 ans, le 6 juillet
- Mme ANGRAND née ORGEL Gabrielle, 86 ans, le 21 juillet
- Mme BROZOVIC née FOURMANN Marie-Louise, 89 ans, le 2 août



### NAISSANCES

- ZIMMER Ilyès, le 24 avril
- BECK GLOWACKI Hugo, le 17 mai
- HAMZA Kenzo, le 13 juin

### DECES

- Mr JACQUES Jean-Marie décédé le 4 mai à Sarrebourg
- Mme KERN née MEYER Denise décédée le 30 mai 2015 à Sarrebourg

### MARIAGES

- Mr HAMZA Hassen et Mme MORET Isabelle le 25 juillet 2015

<sup>2</sup> Une métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe plusieurs communes "d'un seul tenant et sans enclave" qui "s'associent au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion" (art. L5217-1 CGCT). C'est la loi du 16 décembre 2010 qui a créé ce nouveau modèle d'EPCI à fiscalité propre.

## Vie scolaire et périscolaire

### Le 26 mai 2015 : L'école élémentaire visite des lieux de mémoire en Lorraine

Le mardi 26 mai 2015, les classes de CE2-CM1 de Mme LAMIGE et de CM1-CM2 de M. FONTAINE ont passé la journée sur deux sites de la Ligne Maginot. Ils étaient, de plus, accompagnés par des responsables du Souvenir Français de Lorquin qui participe comme chaque année à la promotion de ce type d'activités.

La visite, chargée d'émotion, a été réalisée en deux temps. La matinée a été consacrée à la visite du Fort de Simserhoff avec la projection d'un film historique rappelant le contexte de cette période de l'histoire puis la visite du local d'armement.

L'après-midi, la visite de Fort Casso a permis aux élèves de découvrir la vie quotidienne des soldats dans la casemate.

Cette journée restera un grand moment de leur année scolaire. Les élèves ont ainsi pu mettre du sens et illustrer leurs séances d'histoire sur la seconde guerre mondiale.



### Le 5 juin 2015 : sortie annuelle des CP et CE1 à la maison du Clément à Belles-Forêts

Les classes de CP et de CE1 ont effectué leur sortie annuelle. Elles sont allées à la maison du Clément à Belles-Forêts.

Les enfants ont découvert l'architecture particulière des maisons à colombage au moyen d'ateliers. Ils ont même participé à la fabrication d'un muret en torchis. Ils ont observé divers aspects de la vie d'autrefois: sans eau courante et sans électricité (éclairage et appareils ménagers). Ils ont tourné le moulin pour préparer du café à l'ancienne (bien loin des dosettes actuelles).

Merci à l'Association des Parents d'Elèves (APEL) pour son aide financière ainsi qu'à la municipalité qui a offert le trajet en bus pour cette belle journée.



### Le 23 juin 2015 : sortie des CP et CE1 au Parc de Sainte-Croix

Le mardi 23 juin, le Crédit Mutuel de Lorquin a récompensé la classe de CP qui a gagné le concours de dessin. Les élèves de CP, accompagnés des CE1 se sont rendus au Parc de Sainte-Croix.

A leur arrivée, un guide les a emmenés sur le sentier bleu à la découverte des loups blancs, des renards polaires et d'autres animaux sauvages. Puis, en visite libre, ils ont parcouru le sentier rouge avec les cabanes dans les arbres, les pandas roux et l'île aux lémuriers.

A midi, un repas chaud au restaurant a été offert.

La journée au parc s'est terminée avec un spectacle intéressant: « A la rencontre du grand méchant loup » (aucune « petite casquette rouge » n'a été mangée !).

Une journée bien sympathique et instructive !



### **Le 9 juin 2015 : L'école maternelle chez les Sapeurs-Pompiers**

Un bon moment de découverte des Sapeurs-Pompiers si admirés de tous les enfants, de leurs savoir-faire et de leurs matériels. Des vocations en perspective... Des mamans étaient de la partie et un goûter a été offert aux enfants par le CIS de Lorquin. Merci à toutes et à tous.



### **Et enfin, le 26 juin 2015 : La traditionnelle fête des écoles**

Kermesse pour finir l'année scolaire à Lorquin : Vendredi en fin d'après-midi, les élèves des écoles maternelle et primaire de Lorquin ont fêté la fin d'année et l'arrivée des vacances.

Sous le soleil, les familles ont regardé leurs enfants danser et chanter. Après un temps de jeux, un repas convivial a été partagé. Succès garanti pour les glaces à l'italienne! L'association des parents d'élèves de Lorquin souhaite un bel été aux enfants, aux familles et aux enseignants.



### **Les Lutins en Centre de Loisirs (6 au 24 juillet 2015)**

L'association périscolaire les Lutins a organisé, comme chaque année un centre de loisirs à Lorquin. 40 à 45 enfants de 3 à 11 ans y ont participé chaque semaine. Ils étaient encadrés par Marie-Laure, directrice, Lise, directrice adjointe, Alexandra, Aurélie, Elisabeth, Laetitia et Chloé, animatrices. Des

activités intéressantes leurs ont été proposées tout au long du séjour qui s'est terminé en toute beauté par un spectacle très apprécié par les parents, invités pour l'occasion.



## Vie associative

**Deux de nos associations essentielles pour la bonne marche de notre commune ont changé de bureau, le périscolaire et l'inter-association.**

### **L'association périscolaire « Les Lutins » a un nouveau bureau**

Le 23 juin dernier a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association Les Lutins à la salle des fêtes de la commune. Après un bref rappel de l'organisation, des objectifs, des moyens et du bilan de l'année écoulée, un nouveau bureau a été élu. Il se compose comme suit :

Présidente : Vanessa DUMOULIN, Vice-Président : Paul Michel SEROT, Secrétaire : Caroline HOPFNER, Secrétaire adjointe : Adélaïde ARGANT, Trésorière : Hélène DEGOIS, Trésorière adjointe : Gaëlle CHRIST, Assesseurs : Gwenaëlle BIRKEL, Delphine HUCK.

**Bon vent et bonne réussite à cette nouvelle équipe et tous nos remerciements à l'équipe précédente présidée par Nathalie SCHIMPF.**

### **L'inter-association a aussi un nouveau bureau**

Des élections organisées le 1<sup>er</sup> juin 2015 à la salle des fêtes en présence des présidents d'associations et de membres du conseil municipal ont permis de constituer un nouveau comité :

Présidente : Martine CHRISTOPHE, Vice-Président : Jean-Marie ORGEL, Secrétaire : Séverine RABY, Secrétaire adjointe : Vanessa DUMOULIN, Trésorier : Paul-Michel SEROT, Trésorier adjoint : Georges GARDEREAU, Assesseurs : Liberta HENRY, Jean-Marie HENRY, Laurence LIMON et Marie-France KNITTEL.

**Bon vent et bonne réussite également à cette nouvelle équipe et tous nos remerciements à l'équipe précédente présidée par Monique SCHERRING.**

### **Le 26 juillet 2015 : La traditionnelle fête d'été des Paroisses, une très belle journée de convivialité et de solidarité**

La communauté de paroisses Sainte-Croix a organisé le dimanche 26 juillet 2015 sa traditionnelle fête d'été en plein air sous un soleil radieux. La messe était célébrée par Jean SENE, un prêtre Sénégalais en séjour d'études en France, en présence de l'abbé Joseph SCHLOSSER, curé de la communauté de paroisses, suivie d'un baptême, d'un repas convivial et de divertissements, jusqu'à la tombée de la nuit. De nombreux fidèles se sont retrouvés à l'occasion de cet événement très fraternel, de haute tenue et toujours très apprécié et attendu.



### **L'Avenir Rugby-Club de Lorquin**

L'ARC de Lorquin a été créé en 1997 par Chantal Grenier, sa présidente actuelle et Thierry Lafon. En 18 ans, le club a gagné 2 boucliers en 2002 et 2011.

La saison 2014-2015 a été la plus dure depuis la création du club qui a eu plusieurs blessés et les militaires jouant à Lorquin ont souvent été en mission.

Le club, bien structuré, est bien implanté dans le giron Alsace-Lorraine. Les entraînements se font le mercredi et le vendredi de 19h30 à 21h et pour les plus jeunes de 5 ans à 14 ans. Il y a aussi une école de rugby qui forme les futurs rugbymen Lorquinois. L'école de rugby est encadrée par André, Benjamin, Patrice, Sébastien et Steve les samedis après-midi de 14h à 16h.

Cette année, une jeune rugbywoman a été sélectionnée en équipe de Lorraine puis repérée par le Pôle espoir de Lille (Un des meilleurs pour les filles qui jouent au rugby en France). Camille BUR rejoint Lille dès septembre ; nous suivrons avec intérêt sa carrière qui fera le bonheur du club.

Le club de rugby organise tous les ans la fête de Noël pour l'école de rugby, la fête de la musique et le feu de la Saint Jean avec l'élection de miss rugby.

Le club espère que cette année de coupe du monde de rugby fera naître un nouvel engouement auprès des jeunes, pour ce sport exigeant. Les matchs seront retransmis en direct au club house ou à la salle des fêtes.

Pour tous renseignements concernant l'école de rugby, et les entraînements des seniors, veuillez contacter Patrice DUMOULIN ([patrice.dumoulin@gmail.com](mailto:patrice.dumoulin@gmail.com) 06.62.72.57.96)



Tournoi de Rugby à 5 Lors de la fête du rugby 2015.



Challenge Moselle EDR – de 8 ans

## **Vie du village**

### **Le 14 juillet 2015 : La fête Nationale, tradition, fraternité et récompenses pour des gens de qualité**

La fête nationale a été commémorée comme d'habitude et comme il se doit avec panache. 14 juillet 1789, c'est tout un symbole : c'est la reconnaissance de l'égalité des hommes et des femmes entre eux. C'est aussi la « Déclaration des droits de l'homme », l'idéal de beaucoup d'hommes et de femmes qui meurent tous les jours dans le monde pour l'obtention de ces droits. C'est aussi le sens profond de ces trois mots « liberté, égalité et fraternité » qui sont les fondements de notre république. Ces mots qui sont, en général, gravés sur les frontons de nos édifices publics ou encore

brodés en lettres d'or dans les plis de nos drapeaux. Voilà ce que signifie pour nous le 14 juillet. C'est donc un jour de rassemblement et de fête de tout le pays. Ce fut l'occasion de récompenser des personnes méritantes qui font honneur à nos institutions et à notre commune. Le maire a remis la médaille d'or du mérite de l'UNC à Gilbert ADNOT, porte-drapeau depuis 40 ans et la médaille d'argent du mérite UNC à Bernard MAYEUR membre actif du comité depuis 40 ans. Deux sportifs de haut niveau du Sporting Club de Lutte de Lorquin ont été mis à l'honneur en leur remettant la médaille communale: Mathias DIEDA, pour son nouveau titre de champion de France de Lutte et Frédéric MANNEQUIN, champion de France et 6° aux championnats du monde en force athlétique. **Bravo et merci à tous ceux – Lorquinois, représentants des villages environnants, officiers et sous-officiers de l'EHA du 1<sup>er</sup> RHC et personnalités - qui ont participé nombreux à cette belle fête.**



### **Propreté du village**

Difficile avec deux employés communaux permanents d'entretenir à fond et avec minutie les moindres recoins de notre village. La participation de l'ensemble de nos concitoyens à l'entretien de leur espace de vie immédiat, au moins les trottoirs et les abords des routes, permettrait avec un effort somme-toute minime d'embellir de manière sensible notre localité. De nombreux touristes souvent étrangers la traversent en cette période estivale et nous devons leur offrir une belle image de notre village. **Merci pour votre contribution.**

### **Limitation provisoire de l'usage de l'eau en raison de la sécheresse (Arrêté préfectoral du 4 août 2015, pouvant être consulté en mairie)**

Sont interdits :

- L'utilisation de l'eau à titre privé pour le lavage des véhicules ;
- Le remplissage des piscines privées ;
- L'arrosage, entre 9 h et 20h des pelouses, des espaces verts privés et publics, des espaces sportifs et des jardins d'agrément ;
- Le lavage des voies et trottoirs, le nettoyage des terrasses et façades entre 9h et 20h ;
- L'alimentation des fontaines publique en circuit ouvert.

**Ces dispositions sont applicables jusqu'au 31 août 2015 et pourront être renforcées, prolongées ou abrogées en fonction de la situation.**

### **Révision exceptionnelle des listes électorales en 2015 – Avis aux électeurs**

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1<sup>er</sup> décembre. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront, en revanche, de voter qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016.

#### **PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION**

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attachement avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription ;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

## Calendrier des fêtes et des manifestations

### SEPTEMBRE :

- 04 septembre 2015** : Concours de pétanque du village
- 08 septembre** : Réunion du club de l'amitié à la salle des fêtes
- 13 septembre** : Concours de pétanque interne
- 20 septembre** : Fête patronale
- 26 septembre** : Dîner dansant de la fête patronale, organisé par l'inter association

### OCTOBRE :

- 4 octobre** : Assemblée générale du Souvenir Français à la salle des fêtes
- 10 ou 11 octobre** : Repas partage, organisé par le Conseil de fabrique à la salle des fêtes
- 16 octobre** : Don du sang à la salle des fêtes
- 25 octobre** : Repas des Aînés, organisé par l'interassociation à la salle des fêtes

### NOVEMBRE :

- 07 et 08 novembre** : Loto des donneurs de sang à la salle des fêtes
- 11 novembre** : Cérémonie patriotique (monument aux morts et carré militaire) et vin d'honneur à la salle des fêtes
- 14 ou 15 novembre** : Soirée canards de la Sportive Lorquinoise à la salle des fêtes
- 21 novembre** : Fête de Sainte Cécile de la chorale à la salle des fêtes
- 22 novembre** : Vin d'honneur pour les chorales à la salle des fêtes

### DECEMBRE :

- 05 décembre** : Fête de Saint Nicolas de l'école maternelle à la salle des fêtes
- 06 décembre** : Elections régionales 1<sup>er</sup> tour à la salle des fêtes
- 12 décembre** : Fête de Sainte Barbe des sapeurs-pompiers à la salle des fêtes
- 13 décembre** : Elections régionales 2<sup>o</sup> tour à la salle des fêtes
- 18 décembre** : Repas de Noël du CAT à la salle des fêtes
- 20 décembre** : Repas de Noël du club de l'amitié

### JANVIER :

- 10 janvier 2016** : Cérémonie des vœux de la municipalité à la salle des fêtes